



## Le Manifeste d'Athènes

European Trade Union Confederation (ETUC)  
Confédération européenne des syndicats (CES)

Actuellement, le problème essentiel pour les syndicats européens est que la crise financière affectant la Grèce, l'Irlande et le Portugal, et la politique plus générale de gouvernance de l'austérité dans d'autres États membres exercent une pression à la baisse sur les salaires, les services publics, la sécurité sociale, les pensions et les conditions de travail et de vie.

La CES s'inquiète des conséquences jusqu'à présent négatives du renflouement des économies en détresse organisé par l'UE et le Fonds monétaire international. Les mesures d'austérité imposées, en Grèce, au Portugal et en Irlande notamment, ont aggravé la situation et les pays concernés font face à une période prolongée de récession, une charge croissante de la dette, une pression sur les normes et les droits du travail et au chômage. Le risque est réel de voir des pays et leurs populations s'endetter davantage, mettant ainsi l'Europe et ses États membres en grand danger.

La CES exige donc d'urgence un changement fondamental dans l'approche de l'UE pour qu'elle apporte une aide effective aux pays en difficulté.

Le nouveau Pacte euro-plus d'application pour la zone euro et six autres économies a d'importantes implications, particulièrement en matière de salaires, car il comprend des recommandations aux États membres portant sur :

- Des comparaisons des coûts unitaires de main-d'œuvre,
- Une hostilité envers l'indexation salariale et, de façon plus générale, la négociation centralisée,
- Un lien entre salaire et productivité sans égard pour l'inflation,
- Une pression à la baisse sur les salaires du secteur public et, dans certains cas, sur les salaires minimum, non sans conséquences pour le secteur privé également,
- Une pression à la baisse sur les droits à la pension et les régimes de retraite anticipée,
- L'encouragement de contrôles constitutionnels stricts de la dette et des dépenses publiques.

La CES affirme que cette approche est totalement inacceptable pour les syndicats européens et fera campagne à tous les niveaux pour que les principes suivants soient respectés :

- Les salaires ne sont pas l'ennemi de l'économie mais en sont le moteur, entraînant croissance et emplois,
- L'autonomie des partenaires sociaux dans les négociations collectives et salariales doit être respectée tandis que les organisations syndicales doivent mieux coordonner les négociations collectives,
- Le pouvoir d'achat des salaires et des traitements des travailleurs doit être amélioré par des augmentations qui suivent l'inflation et la productivité tout en conservant les systèmes existants d'indexation des salaires dans le but global d'une distribution équitable des richesses,
- Le processus conduisant à l'inégalité des revenus doit être inversé,
- La lutte contre le dumping salarial et fiscal doit être intensifiée et le principe du salaire égal pour un travail égal appliqué,
- Les droits et les régimes des pensions doivent être protégés et garantir des conditions de vie décentes, et
- Les règles en matière de dette publique doivent être adaptées aux réalités économiques et aux circonstances exceptionnelles et non provoquer une récession et ses conséquences sociales par des mesures d'austérité.

Dans ce contexte, nous sommes déterminés à :

- combattre la puissance montante de l'extrême droite et de ses alliés nationalistes bornés et militer pour une Europe sociale. Nous agissons dans ce but lors des prochaines élections parlementaires européennes ;
- combattre le chômage, les inégalités croissantes, le travail précaire et la gouvernance de l'austérité ;
- nous mobiliser pour la croissance et le développement durable ;
- œuvrer pour davantage de force syndicale et d'adhérents ; et
- développer une réponse conjointe face à un marché du travail européen de plus en plus intégré.

Tout cela sera au centre du travail de la CES en 2011-2014. La CES s'engage en outre à :

1. Se battre pour un « New Deal » européen pour les travailleurs, **contre** la gouvernance de l'austérité, les coupes dans les salaires, la sécurité sociale et les services publics et **pour une gouvernance économique européenne au service des peuples européens et non des marchés** comprenant une croissance qualitative, le plein emploi et le renforcement du modèle social européen. Des exemples importants sont : une taxe sur les transactions financières, une harmonisation de l'assiette consolidée de l'impôt des sociétés, des taux d'imposition minimum pour les entreprises, des actions en faveur des euro-obligations et des mesures de protection des investissements pour l'avenir contre des politiques d'austérité aveugles.
2. Exiger et faire campagne pour que les droits fondamentaux aient priorité par rapport aux libertés économiques et, donc, garantir ce principe dans un **Protocole de progrès social** dans les traités européens, dans une **Directive sur le détachement des travailleurs** révisée et dans une **réglementation du marché intérieur** connue sous le nom de « Monti II ».
3. Mettre **davantage et de meilleurs emplois** en tête de l'agenda européen et au cœur de la gouvernance économique de l'UE et l'inclure dans le dialogue social européen tout comme dans l'évaluation de la stratégie 2020 et de l'Acte pour le marché unique.

Bernadette Ségol, General Secretary

Boulevard du Roi Albert II, 5 • B – 1210 Bruxelles • Tel: +32 2 224 04 11

Fax: +32 2 224 04 54 / 55 • e-mail: [etuc@etuc.org](mailto:etuc@etuc.org) • [www.etuc.org](http://www.etuc.org)

4. Exiger une attaque coordonnée contre le **chômage des jeunes** avec des garanties en matière d'accès à l'éducation, à la formation et aux emplois, en investissant dans un système éducatif performant de la petite enfance à l'enseignement supérieur ;
5. Donner priorité à l'**amélioration des conditions de travail** de tous les travailleurs européens, à la lutte contre le travail au noir, la corruption et l'économie souterraine ainsi que contre le **dumping social et salarial, au travers de la législation** et au sein du dialogue social.
6. Développer des **initiatives conjointes** avec les employeurs européens en matière d'emplois verts, de croissance et d'investissements, de politique industrielle durable, d'éducation et de formation.
7. Agir afin que **tous les travailleurs**, quelle que soit la forme de travail, puissent mener une vie décente et soient protégés au travers de conventions collectives et/ou de la législation assurant l'égalité de traitement et puissent bénéficier des droits des travailleurs.
8. Exiger une **régulation efficace et rigoureuse des marchés financiers et des agences de notation**, la fin des paradis fiscaux, une taxe sur les transactions financières et l'arrêt des rémunérations, des parachutes dorés et des bonus excessifs des dirigeants.
9. Exiger de nouveaux systèmes de **gouvernance d'entreprise** afin de favoriser la durabilité, le long terme et des niveaux de rémunérations équitables pour tous – des systèmes dans lesquels les Comités d'entreprise européens, les syndicats et les droits des travailleurs à l'information, à la consultation et à la participation doivent jouer un rôle essentiel.
10. Contribuer activement à la gestion d'une **juste transition vers une économie bas carbone**, y compris par le dialogue social ; soutenir la recherche et l'innovation dans les nouvelles technologies et l'efficacité énergétique.
11. Soutenir les **services publics** et combattre leur démantèlement causé par les coupes de l'austérité et la privatisation systématique, garantissant leur contribution essentielle au développement démocratique, à la croissance durable, à l'emploi et à la sécurité sociale.
12. Œuvrer activement pour l'égalité hommes-femmes et combattre **toute forme de discrimination** fondée sur le sexe, la race, la religion, l'âge, le handicap et l'orientation sexuelle. L'UE dans son ensemble doit prendre l'initiative pour rechercher des solutions aux flux migratoires externes basées sur nos engagements pour l'égalité, la liberté, la démocratie et la primauté du droit garantis par les Traités.
13. Protéger les **travailleurs migrants** en favorisant la reconnaissance mutuelle de l'adhésion syndicale, exiger le respect du salaire égal pour un travail égal sur base du principe du pays d'accueil et combattre le racisme et la xénophobie. De plus, tous les travailleurs migrants doivent disposer du droit d'information quant à leurs droits dans le pays d'accueil.
14. Améliorer les normes en matière de **santé et de sécurité**, notamment en faisant campagne pour une réglementation sur le temps de travail qui protège la santé et mette fin à l'opt-out, en surveillant les accords sur le stress et en transposant les recommandations de l'OIT sur le SIDA, la violence et le harcèlement au travail, en donnant priorité aux troubles musculo-squelettiques, en renforçant l'inspection du travail, en protégeant les données personnelles, en appliquant pleinement les réglementations REACH sur les substances chimiques, en améliorant la formation et en consacrant un jour par an pour célébrer et promouvoir le travail des représentants pour la santé et la sécurité.
15. Aider à l'**élargissement de l'UE** en travaillant avec les affiliés en Turquie et dans les Balkans occidentaux.
16. Soutenir une **mondialisation juste et durable**, y compris les accords de coopération de l'UE (mais pas nécessairement tous les accords commerciaux bilatéraux, notamment celui avec la Colombie) et travailler étroitement avec la CSI et le TUAC.
17. Promouvoir le **modèle social européen en tant que modèle positif et durable pour le développement mondial** et faire campagne avec la CSI pour les droits syndicaux partout dans le monde.
18. Soutenir le **Conseil régional paneuropéen (CRPE)** et les activités sous-régionales en Europe ainsi que les syndicats et le dialogue social dans la région **Euromed** ; promouvoir les relations avec les organisations syndicales en Afrique, Amérique du Nord, Amérique latine et Asie.
19. Exiger le **droit de grève sur les questions transnationales** et appuyer la demande pour une **chambre du travail spécifique** à la Cour de justice européenne.
20. Maximiser l'usage de l'ensemble des **moyens** dont dispose la CES pour améliorer l'impact de l'agenda syndical au niveau européen, c-à-d. recourir à des campagnes et des mobilisations, aux institutions de l'UE, aux employeurs et au dialogue social, à nos alliés dans la société civile, au Sommet social tripartite et aux relations extérieures de l'UE.